Bulletin Municipal

Varennes Sur Morge

ÉDITO

Chères Varennoises, Chers Varennois,

La rentrée 2022/2023 s'est déroulée dans un climat social tendu. L'augmentation générale des prix, dans tous les domaines, pèse sur le pouvoir d'achat de chacun. La COVID est toujours d'actualité avec une reprise inquiétante des hospitalisations. Restons toutes et tous, très prudents !

Ne rajoutons pas de la morosité à la morosité. Nous allons poursuivre notre travail au sein de la commune, en prenant en compte tous ces éléments perturbants.

Cette seconde partie de l'année 2022 aura été riche en événements avec une forte implication du Comité de Fêtes et du CCAS. Le CFVM aura organisé la fête du 14 Juillet, la fête de la Saint Loup avec son Marché de Producteurs et sa 1ere course de caisses à savon. Le CCAS aura organisé la fête d'Halloween pour nos petits Varennois ainsi que le repas des aînés pour la 1er fois depuis notre mise en place. Tous ces événements nous ont permis de connaître des grands moments de convivialité.

Ce fut un grand moment d'émotion et de partage que nous avons connu lors du baptême de notre salle des fêtes, le 25 juin dernier. Mr JAUSSY était entouré de son épouse, sa famille et ses proches. Nous avons été ravis de lui rendre cet hommage, salué par beaucoup d'élus locaux et de Varennois.

Le mini-stadium est accessible aux jeunes Varennois, depuis le mois de Juillet. Sa fréquentation nous conforte dans notre décision mais nous ne devons pas occulter certaines nuisances que les proches riverains subissent. Nous allons apporter des solutions comme l'installation d'obstacles ne permettant plus l'accès des voitures aux abords du stade et une vidéoprotection qui nous permettra de relever d'éventuelles incivilités.

Les coûts de l'Energie nous obligent à prendre certaines mesures que Franck ROULIN explique dans son article sur les finances de la commune. Nous nous associerons de notre mieux à l'effort collectif que l'on observe dans tous les compartiments de l'état. Une très belle anticipation de notre part, aura été de passer notre éclairage public en technologie LED. Vous avez d'ailleurs pu le constater par vous-même, tant au niveau de la luminosité au sol que de l'homogénéité de l'éclairage sur l'ensemble de la commune.

Varennes va s'agrandir !!

Un lotissement de 11 maisons, dont 5 en accession à la propriété, va voir le jour dans l'année. A mi-décembre, la viabilisation était entièrement réalisée et les premières constructions démarraient. L'impasse ainsi créée a été baptisée, lors du Conseil Municipal du 13 Octobre 2022, « Impasse Général SIMMER » : Général d'Empire (1776- 1847) ayant vécu dans le château de Varennes, suite à son mariage avec la fille d'un magistrat du Puy-de-Dôme en 1814. Sa sépulture est dans le cimetière de Varennes sur Morge.

Cela n'aura échappé à personne, une nouvelle secrétaire de mairie est venue nous rejoindre. Déborah ayant souhaité se rapprocher de chez elle. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans sa nouvelle collectivité. Je souhaite la bienvenue à Anne-Paule LONJON dans ses nouvelles fonctions, Ô combien importantes pour nous, dans la gestion quotidienne de notre commune.

Merci à l'équipe « Communication » pour la réalisation de ce 5ieme bulletin municipal.

J'espère que vous avez passé de très agréables fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des « Vœux du Maire » que nous souhaitons organiser, fin Janvier 2023.

Bonne lecture…

Didier Michel

Sommaire

- **Finance p.4**
  - Eclairage LED
  - Salle des Fêtes
  - Mini Stadium
  - Pacte financier et fiscal
- **Environnement et Chemins p.5**
  - Notre Commune au Naturel
  - Arbre des naissances
  - Abattage pour entretien
  - Incivilités
- **Bâtiments p.6-7**
  - Brique par brique vers l'avenir
  - Economisons l'énergie
- **CCAS p.8**
  - Halloween
  - Fête la fin d'année
  - Frais de transport
- **Communication p.9**
  - Conseiller numérique
  - Panneau Pocket et Voisins Vigilants
- **Voirie p.10**
  - Eclairage LED
  - Chemin de Landenouze
  - Rue de la Grotte
  - Parking de la salle des fêtes
- **Fête et Cérémonie p.11**
  - Salle des fêtes
- **On vous donne la parole p.11**
  - Votre secrétaire de mairie
- **Vie Associative p.12-13**
  - Revue d'activité
- **On vous en parle p.14-16**
  - Conseil des jeunes
  - Lotissement
  - Restauration du Lutrin
  - Mini Stadium
  - Abris bus
- **Riom Limagne et Volcans p.17**
  - Aide au BAFA
  - Aide à l'habitat
  - Projet culturel de territoire
- **Informations utiles p.18-19**

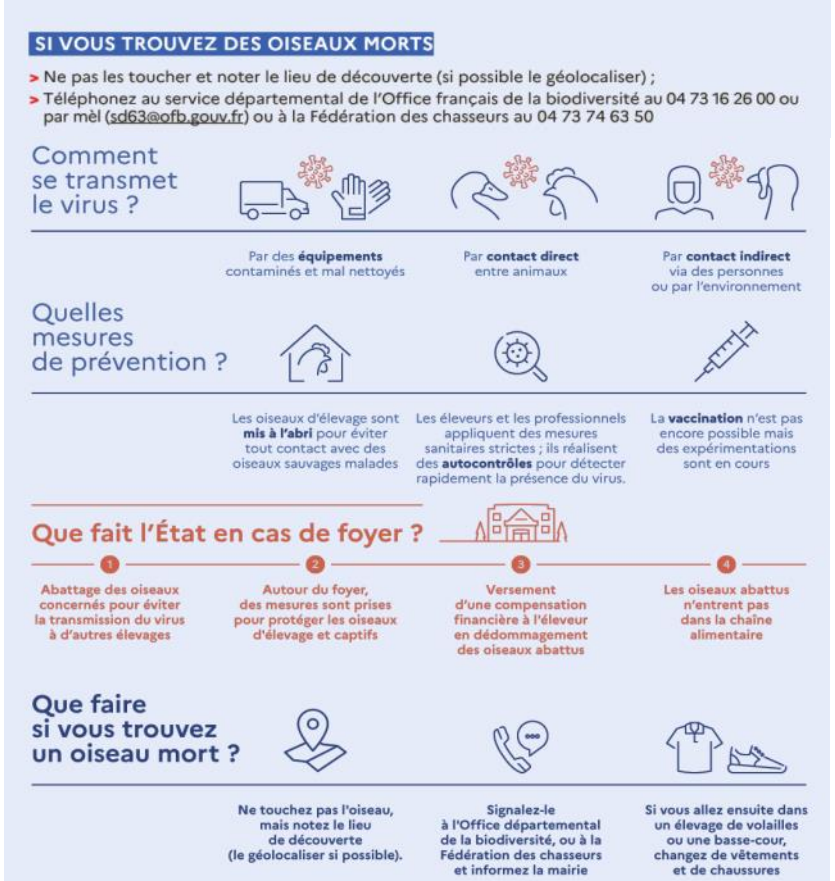

Electricité (courants forts - courants faibles)
Mise en conformité - Mise en sécurité
Installation – Rénovation – Dépannage
PREV'ELEC
Maintenance Préventive
Contrôle par thermographie infrarouge (Q19)
Installations électriques et photovoltaïques

PREV'ELEC
07 54 37 29 97
e.batisse@prevelec.fr
6 Impasse des Fauvettes
63720 VARENNES SUR MORGE
https://prevelec-electricien.business.site

Finance

Notre commune plus que jamais engagée dans les économies d'énergie !

Franck ROULIN
1er Adjoint, Finance

Eclairage LED

A l'instar des particuliers, le contexte économique actuel, marqué par une très forte inflation avec notamment une flambée des prix du marché des matières premières, impacte fortement l'ensemble des collectivités territoriales et par conséquent notre commune.

Dans ce climat, nous sommes heureux d'avoir pris la décision l'année dernière d'opter pour un passage intégral à l'éclairage LED. Vous avez sans doute constaté que les têtes de l'ensemble des 121 candélabres ont été modifiées pour accueillir un dispositif LED. Dans le cadre de ce projet éco-responsable la commune a obtenu un financement par subvention à hauteur de 50% avec un reste à charge de 30000€. Cet investissement nous permettra de voir notre facture divisée de moitié pour les années à venir et surtout dans un premier temps de compenser l'augmentation importante des coûts de l'électricité. Par ailleurs, les coûts de maintenance devraient eux aussi à terme être moindre. Dans cette même logique nous avons aussi sécurisé la rue des Coteaux de la Morge par l'implantation de 4 candélabres LED solaire : coût de l'opération 8302€ avec 50% de subventions soit un reste à charge de 4151€.

D'autre part, cette année nous avons décidé de ne pas commander de décorations de Noël supplémentaires mais de laisser les décorations de dernière génération existantes peu gourmandes en énergie.

Salle des Fêtes

Nous avons également revu le tarif de location de la salle des fêtes avec un tarif hiver et un tarif été afin de tenir compte de l'augmentation des coûts de chauffage. Enfin nous allons poursuivre notre engagement en faveur du développement durable par l'implantation sur la toiture de notre salle des fêtes de panneaux photovoltaïques (9kWh) grâce auxquels la commune pourra revendre cette production d'électricité auprès d'ENEDIS. Pour ce projet nous bénéficierons de 7973€ de subvention et nous prévoyons un retour sur investissement au bout de 7 ans.

Mini Stadium

Comme convenu nous avons également financé l'achat d'un mini stadium pour nos jeunes : Coût du projet global 57400€ sur lequel nous avons obtenus 11000.€ du Conseil Général et nous sommes en attente à ce jour de la subvention du conseil régional qui devrait être de 23000€. Par conséquent le reste à charge sur notre budget sera d'environ 23400€.

Pacte financier et fiscal

Enfin dans le cadre de l'instauration d'un pacte financier et fiscal à l'échelle des 31 communes de RLV, nous avons âprement défendu, au cours des différentes réunions sur ce sujet, la cause des « petites communes » et je pense que nous avons été entendus. Ce pacte a été voté en conseil communautaire mi décembre, il préservera notre budget avec le quasi maintien de la dotation de solidarité communautaire et la possibilité de faire appel à un fond de concours à hauteur de 50% du reste à charge pour financer certains projets. En revanche, sur le plan particulier ce pacte financier et fiscal instaure une taxe foncière intercommunale de 2% soit à peu près 35€ annuel par foyer fiscal. Nous en tiendrons compte bien entendu lorsque nous aborderons le sujet de la fiscalité locale en préparation du budget 2023.

Environnement et Chemins

Une commune au naturel !

Bruno GRIMBERG
2nd Adjoint - Environnement et Chemins

Notre Commune au Naturel

En mai 2021, la commune s'inscrit dans la démarche « Ma Commune au Naturel ». Depuis, Marc Denier a veillé à donner un nouveau visage à notre commune. De nombreuses plantations ont été réalisées en suivant les nouvelles préconisations, privilégiant notamment les espèces moins gourmandes en eau et limitant également les besoins de désherbage des espaces végétalisés.

Nous avons tous pu constater l'évolution de nombreux espaces en seulement 2 étés !

Malgré la sécheresse durant cet été 2022, les différentes plantations de vivaces et expérimentations de semis pour la floraison de certains trottoirs ont montré leur résistance sans demander une intervention et un arrosage réguliers !

Suite à une première visite le 16 juin 2022 réalisée par les responsables de la démarche, notre commune a été sélectionnée au niveau départemental et a fait l'objet d'un nouvel audit du jury le 8 septembre. Parmi les 76 communes participantes, Marc DENIER s'est vu attribuer le prix spécial « du jardinier », reconnaissant la qualité de son travail, et de son investissement ainsi que les résultats déjà visibles de notre démarche (Prix remis le 9 décembre).

Bravo à lui!

Arbre des naissances

Après les arbres plantés l'an dernier pour les naissances 2020 et 2021, nous avons cette année encore planté un arbre le 26 novembre pour les 2 naissances Varennoises en 2022. Cette

année, c'est pour Louise et Tara que nous avons mis en terre un Ginkgo Biloba, surnommé arbre aux mille écus pour son feuillage doré en automne!

Abattage pour entretien

Dans le cadre de l'entretien de la commune, nous avons dû prévoir le remplacement progressif des peupliers sur l'aire de pique-nique et de jeux au bord de la Morge. Ceci pour des raisons de sécurité (zones d'attaque de champignon et dépérissement).

Afin de ne pas dénuder trop brusquement cette zone, l'abattage se fera sur 3 ans et de nouvelles plantations de substitution se feront dès que possible.

Cette opération a été également l'occasion de mettre du bois à la disposition des Varennois (plus d'un vingtaine d'entre vous se sont inscrits et ont pu venir en prélever)

Cette démarche devrait être reproduite pour les peupliers restants.

Incivilités

Les actes d'incivilité sont encore réguliers sur nos chemins, avec en particulier plusieurs dépôts sauvages importants. Le dernier en date sur un chemin route de Sardon a fait l'objet d'un dépôt de plainte par la commune.

Comme chaque année, nous organiserons notre ½ journée environnement pour procéder au nettoyage des chemins et bords de routes sur la commune. Vous pouvez noter dès à présent sa date dans vos agendas : matinée du samedi 25 mars 2023.

Bâtiments

> Nos bâtiments, nos engagements, nos réalisations

Benjamin MARQUANT
Bâtiments

Brique par brique vers l'avenir

L'entretien de nos bâtiments communaux est toujours en cours (chauffage, incendie…) afin de vous faire bénéficier de ces infrastructures de manière optimale.

L'année 2023 continuera ce long travail commencé dès le début du mandat.

Les travaux dans la partie « ancienne » de notre cimetière se sont terminés avec la remise en crépis des murs suite à la reprise de certaines concessions. L'aménagement de la partie « nouvelle » de celui-ci est actuellement à l'étude avec l'ajout probable d'un 3éme columbarium, et la création d'un espace "cavurne".

De grosses études sont en cours sur la salle des fêtes dans le but de la rendre plus agréable phoniquement et thermiquement.

Chez vous, chaque geste compte pour économiser l'énergie !

Agir sur le chauffage et l'eau chaude est essentiel puisque ces deux postes représentent près de trois quarts de la dépense énergétique des ménages. Mais il existe d'autres sources d'économies au regard des nombreux appareils qui consomment de l'électricité dans nos logements.

Adopter des gestes simples au quotidien et choisir des équipements plus performants sur le plan énergétique : il y a 1001 façons de faire des économies d'énergie. Découvrez-les.

#1 Je règle mon chauffage à 19° maximum

Le chauffage constitue la principale source de consommation d'énergie. Il est possible de diminuer sa consommation sans incidence sur son confort : en effet, la température recommandée est de 19° maximum lorsque la pièce est occupée en journée.

Les ménages en situation de précarité énergétique peuvent s'adresser aux conseillers France Renov' pour être accompagnés et conseillés, et améliorer la performance énergétique de leur logement grâce aux dispositifs d'aide existants.

Le saviez-vous ?

- Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an.
- Le secteur résidentiel représente 30% de la consommation finale d'énergie en France, c'est autant que le secteur des transports. (source : SDES)
- Le chauffage, c'est 66% des dépenses d'énergie d'un ménage. (source : Ademe)

Les autres bons réflexes à adopter au quotidien:

- Baissez le chauffage en quittant votre logement.
- Installez des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres, cela évitera les déperditions de chaleur.
- Pensez à purger régulièrement vos radiateurs et évitez les radiateurs d'appoint électriques ou gaz.
- Placez des bas de portes sur celles donnant sur l'extérieur ou la cave et le sous-sol.
- Installez des équipements de chauffage fonctionnant aux énergies renouvelables (solaire, pompe à chaleur, etc.) pour ne plus dépendre des énergies fossiles (fioul ou gaz).

#2 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche

Moins d'eau chaude consommée, c'est moins d'énergie dépensée pour la chauffer : 10L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10% d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.

Pour cela, le premier réflexe est de régler votre chauffe-eau à 55 degrés. Vous pouvez également le couper lorsque vous êtes absents 2 ou 3 jours plutôt que de le maintenir inutilement chaud pendant plusieurs jours.

Le saviez-vous ?

■ L'eau chaude sanitaire représente jusqu'à 20% de la consommation d'énergie d'un ménage et coûte environ 270 € par an.

Les autres bons réflexes à adopter au quotidien:

■ Mettez les robinets mitigeurs en position froide pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement.
■ Ne pré-lavez pas votre vaisselle sous l'eau chaude lorsque vous possédez un lave-vaisselle.

#3 J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés

De plus en plus présents à la maison et parfois en fonctionnement 24h/24, certains appareils consomment plus qu'on ne le croit. Éteindre complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité par an (hors chauffage et eau chaude).

Pour cela, vous pouvez utiliser des multiprises à interrupteur pour éteindre simultanément tous vos équipements et éviter

qu'ils ne restent en veille.

Le saviez-vous ?

■ Les appareils en veille représentent jusqu'à 10% de votre facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude).
■ 10% de la consommation électrique française est liée aux services numériques.

#4 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe

C'est entre 8h et 13h et entre 18h et 20h que les économies d'électricité sont les plus utiles, car c'est à ces moments de la journée que les Français consomment le plus d'énergie.

Le saviez-vous ?

■ L'électroménager dans les foyers mais surtout le démarrage des entreprises et l'arrivée au travail expliquent la pointe électrique du matin. Le soir, c'est l'éclairage, le chauffage et l'électroménager des foyers de retour chez eux.

■ Si tous les foyers français éteignent une ampoule chez eux, on économise l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse.

Les autres bons réflexes à adopter au quotidien:

■ Pour votre lave-linge ou votre lave-vaisselle, privilégiez un programme éco et un remplissage complet afin d'optimiser les lavages.
■ Lorsque vous achetez de nouveaux équipements, privilégiez les mieux classés sur l'étiquette énergie.

#5 J'installe un thermostat programmable

Quel que soit votre système de chauffage, un thermostat programmable permet d'ajuster la température de votre logement à votre rythme de vie et à votre présence (par exemple baisser la température la nuit, ou en journée lorsque le logement est vide).

Le saviez-vous ?

■ Grâce à la programmation, vous pouvez réguler plus facilement la température des pièces de votre logement et ainsi réduire les consommations d'énergie jusqu'à 15% par an.

Centre Communal d'Action Sociale

Nous sommes là pour vous et avec vous

Floriane FAYE
CCAS

Halloween 2022: des monstres à Varennes !

Cette année, le CCAS a rencontré d'effrayants petits monstres varennois lors de notre deuxième fête d'Halloween.

Au programme de l'après-midi, goûter pour petits et grands, sans oublier les bonbons!

Puis s'en est suivi la remise des prix afin d'élire les trois plus terrifiants des enfants.

Bravo à Lola, Loïc et Samantha, vous nous avez effrayés!!!

La fin de journée s'est terminée par un tour dans les rues de notre village pour le traditionnel "un bonbon ou un sort". On espère, que nos Varennois sont ressortis indemnes face à nos monstres!

Merci à la quinzaine d'enfants présents pour cette deuxième édition, chacun a pu repartir avec un seau citrouille et quelques bonbons

A l'année prochaine !

Le CCAS fête la fin d'année

Après ces deux années difficiles où nous n'avons pas pu mettre en place le traditionnel repas pour nos aînés. Nous voilà enchantés d'avoir pu organiser cette année une fête intergénérationnelle.

Au programme de cette journée sous le thème de la magie:

- Nos aînés se sont retrouvés le midi autour d'un repas de fête réalisé par "le p'tit creux", pendant lequel ils ont pu apprécier des petits tours de magie.
- Puis, nous avons eu le bonheur de voir les yeux émerveillés des enfants Varennois durant le spectacle de magie qui s'est déroulé au cours de l'après-midi.

- La fin de cette journée s'est terminée par un goûter intergénérationnel en toute convivialité.

Merci à tous pour ces bons moments de partage que nous avons pu enfin apprécier au cours de ce dimanche 4 décembre, et surtout après ces deux dernières années manquées pour cause de pandémie.

Le CCAS a effectué la livraison de paniers gourmands , pour tous ceux qui ne pouvaient se rendre à cette journée. Encore merci à l'épicerie de Valérie, à Aigueperse, pour ces jolis paniers remplis de bons produits locaux.

Et, nous n'avons pas oublié nos aînés se trouvant en EHPAD, ils ont eu le bonheur de recevoir au cours du mois de décembre, un panier "bien être" basé sur des produits de santé et de soins bio.

Remboursement des frais de transport pour les enfants scolarisés aux Martres-sur-Morge

Nous pouvons tous nous apercevoir, dans le contexte économique actuel, que nos dépenses sont en constante augmentation. C'est pourquoi nous vous rappelons, que le CCAS alloue chaque année une enveloppe budgétaire fixe, afin de participer aux frais de transport scolaire de nos enfants varennois qui empruntent le bus pour se rendre à l'école des Martres sur Morge.

L'enveloppe étant fixe, le montant du remboursement peut varier d'une année sur l'autre en fonction du nombre d'enfants.

Si vous êtes concernés et que vous souhaitez en bénéficier, merci de vous signaler auprès de notre secrétariat de mairie.

Communication

Une aide pour vos démarches

Matthieu GROSS
Communication

Une conseillère numérique pour lutter contre la fracture numérique

Isabelle Chiocchetti, nommée conseillère numérique de Chambaron sur Morge est prête à répondre aux différents problèmes que peuvent rencontrer les résidents sur le numérique, sur notre commune.

Après un parcours professionnel principalement chez Michelin, elle ressentait l'envie de reprendre une activité professionnelle, enrichissante aussi bien pour les administrés que pour elle.

Isabelle accompagne les diverses personnes vers l'autonomie dans l'usage des outils numériques avec l'organisation d'accompagnements individuels ou d'ateliers en tout petit effectif. Prendre en main un équipement informatique, aider aux démarches administratives, naviguer sur le Net, installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone, créer et gérer les contenus numériques de votre ordinateur, gérer votre boite mail, apprendre les bases du traitement de texte…

Pourtant, avoir accès aux sites internet des administrations publiques avec les identifiants des participants peut poser problème. Une réelle confiance doit être établie, pour que les personnes acceptent qu'on les aide.

Les ateliers collectifs ont débuté en Septembre 2022, le lundi matin de 9h30 à11h30 à la mairie (Salle du Conseil)

A ce jour, 2 personnes participent aux ateliers collectifs sur la commune, et une personne bénéficie d'un accompagnement individuel ponctuel.

Vous pouvez les rejoindre sans problème.

Email: i.chiocchetti@mairiechambaronsurmorge.fr

Renseignement et inscription au 04 63 85 81 81

Panneau Pocket et Voisins Vigilants

Pour rappel, afin de garantir votre sécurité et communiquer des informations utiles sur l'actualité de la commune, nous utilisons Panneau Pocket et Voisins Vigilants.

Votre conseillère numérique pourra vous accompagner pour l'installation des applications si vous le souhaitez. N'hésitez pas prendre contact avec elle.

Naissances

- **PRIEUR Tara** née le 27/10/2022

Mariage

- **DURAND Bénédicte et ROCHETTE DE LEMPDES Antoine** le 16/09/2022

Décès

- **LEONARD Denise épouse JULIEN** décédée le 05/07/2022
- **THOMAS Jean** décédé le 21/08/2022
- **DA SILVA Claude** décédé le 24/10/2022
- **BERTHET Xavier** décédé le 01/01/2023

Voirie

Sécurisation des routes et amélioration des éclairages

Julien SALGUES
Voirie

Nous vous devons un point et quelques explications. En effet, plusieurs des projets évoqués dans le dernier bulletin de juin n'ont malheureusement pas évolué à la vitesse désirée.

Eclairage LED

Pour le passage de l'éclairage public en LED il reste ceux de la place du village mais par manque de chance par deux fois il y a eu un problème de référence sur les modules de remplacement et pour le moment pas de délai pour la réception de ces nouveaux modules.

Par ailleurs, nous commençons une réflexion sur le remplacement et le repositionnement des projecteurs qui éclairent le clocher de l'église. En effet, ce sont des projecteurs d'ancienne génération très énergivores. De plus, certains arbres ayant grandi, ils masquent une partie de l'éclairage. Le premier devis étant trop important, nous avons relancé une consultation auprès du SIEG pour faire baisser le montant.

Pour les différents passages piétons de la traversée du village nous attendions le positionnement des arrêts de bus scolaire. Cela a pris beaucoup de temps mais l'arrivée des nouveaux abris devrait permettre d'avancer plus rapidement sur ce sujet.

Croisement du chemin de Landenouze

Pour le croisement du chemin de Landenouze, nous attendions un financement par le biais des amendes de police afin de réduire le cout pour la commune, mais celui-ci ne sera effectivement possible que début 2023.

Rue de la grotte

Suite à un évènement climatique exceptionnel, qui a provoqué un véritable torrent rue de la grotte, il nous fallait faire passer en priorité une étude pour éviter que ce phénomène se reproduise chaque année. Une première étude a donc été faite ainsi qu'un premier chiffrage qui consiste en la reprise des avaloirs existants ainsi que la création de nouveaux points de collecte des flux provenant du haut du chemin.

Parking de la salle des fêtes

D'autres évènements nous obligent à revoir notre plan d'action. En effet, de petits rodéos nocturnes se déroulent sur le parking de la salle des fêtes. Ils deviennent très gênants pour le voisinage et sont potentiellement dangereux aux abords directs du mini stadium. Pour éviter cela, nous allons mettre en place des ralentisseurs afin que le parking ne devienne pas un anneau de vitesse. Un premier devis a été reçu et nous attendons le deuxième avant de lancer ces travaux. Il est bien clair que l'agissement de certaines personnes coute de l'argent à la commune et nous pénalise pour d'autres projets...

Voilà le point de la commission voirie en espérant que dans le prochain bulletin nous puissions vous proposer des photos de quelques réalisations enfin menées à leurs termes.

L'équipe de la commission vous souhaite une belle année 2023.

Fêtes et Cérémonies

Des sourires et des voisins heureux

Sophie FERNANDEZ
Fête et Cérémonie

Salle des fêtes Godefroy JAUSSY

Le 25 Juin dernier, à 11h, nous nous sommes réunis devant la salle des fêtes de Varennes afin de la baptiser au nom de M. Godefroy JAUSSY, pour le remercier de son entière implication dans la réalisation de ce bâtiment, inauguré en 1995. A cette occasion, une plaque commémorative a été découverte en compagnie de nombreux proches de M. JAUSSY, de Varennois et d'élus des communes voisines. Un vin d'honneur a été offert pour clôturer ce moment de convivialité, très chargé en émotions.

On vous donne la parole

Anne-Paule LONJON – Votre nouvelle secrétaire de mairie

Ceux qui se sont rendus à la mairie depuis le 1er septembre, ont sans doute remarqué un changement : Une nouvelle secrétaire de mairie !

En effet, Déborah est partie gérer d'autres administrés plus près de son domicile.

> Le poste de secrétariat de mairie s'est trouvé vacant et moi disponible, j'ai donc pris sa relève au 1er octobre, après le mois de septembre en « passation ».

Varennoise depuis longtemps et souvent impliquée bénévolement, j'ai vu dans ce poste l'opportunité de rendre service, tout en restant proche des Varennois, mais aussi la possibilité d'un travail varié aux tâches multiples dans un environnement que je connais bien.

Je remercie le Conseil Municipal de m'avoir donné l'occasion de mettre mon expérience et mon envie de m'investir au profit de la vie de notre commune.

Je serai heureuse de vous accueillir et de vous aider dans vos nombreuses démarches.

Vous avez peut-être également remarqué que les horaires d'ouverture au public ont changé, offrant une amplitude plus large.

A bientôt.

Votre secrétaire de mairie, Anne-Paule LONJON

Vie Associative

Comité des Fetes de Varennes Sur Morge

Composition du bureau

Président: Sophie FERNANDEZ – 06 19 22 45 22
Trésorier: Franck ROULIN
Secrétaire: Audrey PEDARROS

cfvm63@gmail.com

Le 14 Juillet rime avec illuminé !

Cette année pour la deuxième fois le ciel Varennois fut illuminé par le feu d'artifice offert par la municipalité. Le Comité des fêtes s'est joint aux festivités pour illuminer les papilles des Varennois présents avec des planches apéritives et des crêpes que les bénévoles ont eues plaisir à préparer et à cuisiner.

Au cours de la soirée une piste de danse a été improvisée pour le plaisir des petits et des grands !

La St loup sur les Chapeaux de roues

Le samedi 03 septembre fut organisé la première course de caisses à savon qui pour une première fut une réussite. Le soleil et la centaine de spectateurs étaient au rendez-vous. les six équipages qui ont participés avec brio au 5 descentes du chemin des Murs, de l'adolescent venu du département de l'Allier, en passant par l'enterrement de vie de

garçon Rasta, pour revenir aux Sumos, à Floriane seule Fille pilote , et enfin aux deux quartiers voisins mais adversaires les Fauvettes et les Cotiaux, tout ce beau monde nous a fait passer un super après-midi, et ce sous la houlette de notre maitre de course Benjamin Marquant.

Au final c'est l'équipage mené par Floriane Faye et Pascal Faye à la réalisation de la caisse à savon qui a remporté la 1ère place et la coupe !

De l'avis de tous, nous avons un seul message à vous transmettre …. « Préparez vos caisses à savon pour l'an prochain on remet ça ! »

Il s'en est suivi le traditionnel repas dansant de la St Loup, avec DJ LUDOVIC aux platines et les jambons à la broche dans les assiettes. Encore une belle soirée.

Le lendemain dimanche 04 septembre, le marché des producteurs et le vide greniers, n'ont malheureusement pas trouvé le public attendu, malgré cela les manèges, producteurs que nous avons eu du mal à trouver et les exposants aux vide greniers ont pu faire quelques affaires mais l'énergie déployée pour l'organisation et la participation à cette journée par tous et l'absence de retombée significative nous ont amenés au constat suivant pour la St Loup 2023, cette dernière ne se tiendra que sur la seule journée du samedi. Pour le programme et la date on vous en dira plus l'année prochaine.

En attendant l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes de Varennes sur Morge et moi-même vous souhaitent une belle année 2023.

Récré'Action Varennoise

Composition du bureau

Présidente : Sylvie GRIMBERG — 04 73 97 05 23
Trésorière: Marie-Anne DHAINAULT
Secrétaire: Thérèse PALLANCA

recreaction.varennoise@yahoo.fr

Les activités de l'association Récré'Action ont repris début septembre. Pour rappel, nous proposons à la maison des associations un atelier DIY (loisirs créatifs) le vendredi de 20H à 22h, et des rencontres d'entraide couture le samedi matin.

Les soirées tarot ont lieu un vendredi sur deux à partir de 20h30 dans l'ancienne caserne des pompiers.

N'hésitez pas à venir découvrir nos activités même juste pour un essai.

En septembre, les participantes à l'atelier DIY sont allées faire un atelier d'émaillage sur lave avec Frédérique Lotz (atelier juste pour toi aux Grosliers); ayant déjà fait une initiation en mars, elles ont pu cette fois reproduire et émailler leurs propres modèles.

En octobre, comme les années précédentes, nous avons participé à une des actions de couture solidaire dans le cadre d'octobre rose : confection de sacs à drains pour l'association lovely solidarity Le Lovelybag | Lovelysolidarity.org

Au printemps, nous vous proposerons de nouvelles dates de tricot-thé.

DOM LE BROC
Achat et Vente
Mobiliers, Bibelots anciens
Etc.
Varennes-sur-Morge
RM 317-368-843
Tél : 06.81.76.94.94
04.73.97.07.04

Club des Tilleuls

Composition du bureau

Président: Armand AULADELL – 06 44 91 34 30
Trésorier: Hélène BLANC
Secrétaire: Noelle LITWINSKI

Durant le second semestre de cette année, des manifestations avaient été prévues pour permettre aux adhérents de visiter le centre national du costume de scène à Moulins et deux autres musées dans le Cantal. Malheureusement ces manifestations ont été annulées suite à l'accident du Président, en accord de tous les membres.

Cependant, le 17 octobre, nous avons pu aller à Moulins admirer les magnifiques costumes portés par les comédiens jouant des œuvres de Molière. Une journée bien agréable qui nous a fait rêver devant ces tenues dont certaines étaient signées par de grands noms de la haute couture française.

Le 8 décembre tous les membres se sont retrouvés dans la salle du club afin de déguster la traditionnelle bûche, accompagnée d'un verre de champagne.

Les convives n'ont pas vu le temps passer tant le papotage allait bon train, tandis que la bûche disparaissait à vue d'œil. Moment à renouveler.

Pour terminer, le club tiendra son assemblée générale le samedi 21 janvier 2023 à 14 h 30 à la maison des associations.

Restaurant
Bar - Tabac
Aux p'tits creux
Varennes-sur-Morge
04 73 97 00 01
Internet et Facebook "Aux P'tits Creux"

On vous en parle

Une actualité bien remplie

Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes est maintenant constitué. Après son lancement le 3 octobre, une première réunion de travail s'est tenue le 10 décembre pour échanger sur les premières idées.

Ces premiers échanges ont déjà permis d'identifier différents thèmes qui seront étudiés lors des prochaines réunions (tournois sportifs, course caritative, soirée à thème, mais également sortie organisée ou nouvel équipement pour Varennes…)

Aujourd'hui constitué de 6 membres

- Baptiste Zambon
- Chloé Bâtisse
- Erwan Corre
- Géraud Fernandez
- Mélodie Sintes
- Zoé Vannson

Ce Conseil reste ouvert à d'autres (8 à 10 membres maximum prévus)

Les conseillers déjà en place seront à l'écoute de toutes les idées pour les prendre en compte et les concrétiser…N'hésitez pas à le communiquer à vos enfants !

Création du Lotissement, route de Clerlande

Cela ne vous aura pas échappé… les travaux de viabilisation du lotissement situé route de Clerlande sont terminés. Il s'agit d'un lotissement de 7 lots dont un lot sera composé de 5 maisons de type T4 avec accession facilitée à la propriété. La gestion de ces 5 maisons a été confiée à l'agence immobilière DOMIA63. Les 6 autres lots restants sont en cours de vente.

Restauration du Lutrin Aigle de Varennes

FONDATION LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS

Parmi les petits trésors de notre église Saint-Martin, un magnifique et imposant lutrin en bois sculpté et fer forgé, réalisé en 1775 par le sculpteur A.Fourgerel.

Ce lutrin composé d'un triple pied reposant sur un socle triangulaire surmonté d'une flamme représente un aigle aux ailes déployées, et mesure environ 2 mètres ! Cette œuvre est propriété de la commune et est classée au titre des objets Monuments Historiques depuis le 19 novembre 1908.

Suite à une visite à Varennes, le Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art du département nous a remis un rapport précisant que cet objet, attaqué par de insectes xylophages, devait d'une part être traité pour assurer sa bonne conservation, mais méritait également une restauration plus importante.

En nous appuyant sur cette préconisation, nous avons eu l'opportunité de proposer cet objet dans le cadre de la campagne « Le Plus Grand Musée de France 2022 » organisée sur les différents sites de Michelin.

Nous avons eu la satisfaction d'être sélectionné par les salariés du site de Ladoux et nous bénéficierons donc du mécénat de la Fondation d'Entreprise Michelin jusqu'à hauteur de 8000€.

Cette restauration se déroulera en 2 phases :

- La première dès début 2023 consistera à éliminer les insectes par traitement par anoxie, et à établir les scénarios possibles de restauration suite à expertises (dont exploration pour confirmer ou non la présence de polychromie sous le verni brun apposé ultérieurement sur l'œuvre).
- La deuxième phase sera réalisée après concertation avec le conservateur pour choix du scenario de restauration.

L'objet étant classé, le plan de financement intégrera les subventions de 50% par la DRAC, et de 30% par le département. Les 20% restants seront couverts par le mécénat privé de la Fondation d'Entreprise Michelin, ne laissant aucun coût à la charge de la commune.

De gauche à droite: Frédéric LORPHELIN (responsables des sites Clermontois Michelin), Françoise SORTAIS (directrice du Centre de recherche de Ladoux), Forrest PATTERSON (Président Fondation Michelin), Olivier DE ROHAN CHABOT (Président de la Fondation pour la sauvegarde de l'Art Français), Didier MICHEL et Bruno GRIMBERG

PROJET MINISTADIUM

Depuis fin juillet, le Mini Stadium de Varennes sur Morge est à la disposition de tous ! L'été a permis à nos enfants de profiter de ce nouvel équipement. Nombreux sont ceux ayant manifesté leur satisfaction de disposer d'un tel équipement dans notre village.

Ces quelques mois d'usage ont également permis de déterminer quelques améliorations qui seront nécessaires pour compléter la sécurité autour de cette installation et poursuivre l'aménagement de la plateforme de la salle des fêtes.

Ainsi, la mise en place d'enrochement sera réalisé et l'accès côté local « ancienne caserne » sera fermé afin d'empêcher l'accès aux véhicules à proximité du Stadium. De plus, des ralentisseurs seront positionnés sur le parking afin de limiter la vitesse de circulation sur cette zone. L'ensemble de ces aménagements sera réalisé avant le printemps.

Par ailleurs la mise en place d'une vidéo surveillance a été demandée (autorisation en cours de traitement)

Du point de vue financier, la commission Départementale a accordé la subvention maximale à laquelle nous pouvions prétendre pour le FIC (Fonds d'Intervention Communal), soit 19,25%, par contre nous sommes en attente de la commission de la Région qui ne traitera notre dossier qu'en 2023 malgré le dépôt de dossier fin avril 2022…(Rappel: la Région devrait nous apporter un complément de subvention de 40%)

Nous ferons donc ce bilan lorsque nous disposerons de l'ensemble des décisions…

VOL D'ABRI BUS

Nous vivons une époque incroyable ! Le dernier fait divers, en octobre dernier, est le vol d'un de nos trois abris à bus scolaire. En effet, pendant un week-end, l'abri à bus situé au Pont de l'Oie, sortie de Varennes en direction de Clerlande, nous a été volé ! Nous travaillons avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le remplacement de nos trois abris bus en 2023.

ADIL 63 – Logements locatifs et étiquette énergie

Des changements en perspective sur les étiquettes énergétiques! Quelques dates clés à retenir :

- Depuis le 24 août 2022 : gel des loyers énergivores

  Si un logement est classé en F ou G, le propriétaire bailleur ne peut pas :
  - Appliquer un loyer supérieur à celui du précédent locataire lors de l'établissement du nouveau bail
  - Procéder à la révision annuelle du loyer en cours de bail
  - Proposer une augmentation de loyer lors du renouvellement du bail
  - Majorer le loyer en cours de bail à la suite de travaux d'amélioration

  Cette mesure de la loi Climat et résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 est applicable aux contrats de location conclus à compter du 24 août 2022. Elle s'appliquera aussi aux baux en cours pour ceux qui seront reconduits tacitement ou renouvelés après le 24/08/2022.

  Sont concernés :
  - Les logements loués nus ou meublés à usage d'habitation principale (parc privé de droit commun, logements communaux appartenant au domaine privé de la commune soumis à la loi du 6 juillet 1989)
  - Les logements loués dans le cadre d'un bail mobilité.

  A ce jour, les logements HLM ne sont pas concernés, de même que les logements communaux appartenant au domaine public de la commune.

- A compter du 1 er janvier 2023 : critère de performance minimale à respecter

  Le niveau de performance énergétique d'un logement décent devra être inférieur au seuil de 450 kWh/m²/an d'énergie finale. Par opposition à l'énergie primaire, il s'agit de l'énergie qui est livrée chez vous (gaz, fioul, bois ou électricité) et qui correspond à la facture de votre fournisseur d'énergie.

  Cette mesure sera applicable pour les contrats conclus à compter du 1 er janvier 2023.

- A partir de 2025

  Le niveau de performance d'un logement décent sera établi selon l'étiquette du Diagnostic de Performance Energétique (DPE). Ce niveau devra être compris :
  - A compter du 1er janvier 2025, entre la classe A et la classe F
  - A compter du 1er janvier 2028, entre la classe A et la classe E
  - A compter du 1er janvier 2034, entre la classe A et la classe D

  (Modalités suivant décret à paraître)

RENSEIGNEMENTS

www.adil63.org

04 73 42 30 75

Maison de l'Habitat
129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Horaires: Lundi : 13h-17h30
Du mardi au vendredi : 8h30-12h
13h-17h30

Pizza du Jeudi soir

Depuis le 6 Octobre 2022, Calou Pizza est installé tous les Jeudi soir de 18h à 21h sur la place de la mairie.

Commande au 06 40 08 18 45

QuerciFolia
sarl QUERCIFOLIA
SIRET 917 990 418 00019
Elagage - Abattage
Tailles & Soins aux Arbres
Entretiens de Parcs & Jardins
06-09-51-56-37

Aide financière pour passer le BAFA

La Communauté d'Agglomération aide financièrement les jeunes (16 et 25 ans) à passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Elle prendra en charge 62% du coût de la formation avec un plafond fixé à 223€. Cette aide sera versée directement aux organismes de formation agréés. Le coût global de cette formation étant de 360€, il restera 137€ à la charge de l'apprenant. Ils pourront demander des aides auprès d'autres partenaires. En contrepartie, le bénéficiaire s'engagera dans les 2 ans:

- A effectuer son stage pratique dans un des accueils de loisirs du territoire
- A s'engager dans une association, une commune du territoire ou auprès de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
- Effectuer minimum deux semaines de travail rémunéré à la fin de sa formation dans un des accueil de loisirs du territoire

RENSEIGNEMENTS

infojeunes@rlv.eu

04 73 64 16 12

Aides à l'amélioration de l'habitat privé

La communauté d'agglomération s'est toujours fortement engagée sur la question de la résorption de l'habitat indigne et de la réhabilitation des logements du parc privé, aussi bien pour les propriétaires occupants que les bailleurs.

RENSEIGNEMENTS

renover@rlv.eu

04 63 63 21 43

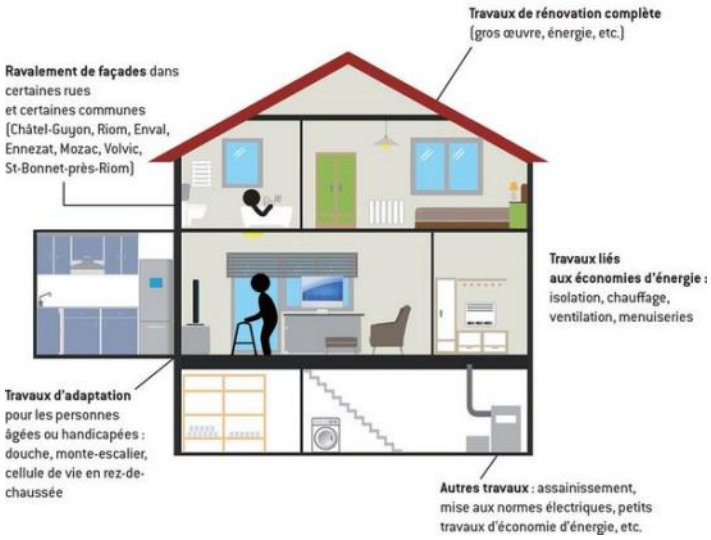

Qui contacter ? Un seul interlocuteur : le service Habitat de la communauté d'agglomération, à la disposition des habitants pour :

- Les informer sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre en fonction de leur projet
- Établir une étude de faisabilité, comprenant un plan de financement (apport personnel, prêts éventuels, subventions possibles, loyers de sortie), un diagnostic technique et thermique, des préconisations de travaux
- Monter un dossier de demande de subventions et le suivre jusqu'à la demande de paiement des subventions.

Ce service est totalement **gratuit**, utilisez le!

Projet Culturel de Territoire RLV 2022-2030

Avec plus de 600 événements culturels qui rythment l'année grâce à près de 440 acteurs (collectivités, associations, entreprises, artistes et artisans d'arts), RLV est résolument une Terre de culture. En 2021, les élus communautaires ont initié la démarche transversale des Assises de la Culture.

Le projet culturel de territoire détermine les engagements prioritaires à moyen et plus long terme, pour proposer aux acteurs et habitants du territoire une offre culturelle dynamique. Il est bâti autour de 3 axes :

- Construire une culture avec et pour tous les publics: diversité et visibilité de l'offre culturelle, implication des habitants
- Développer la transversalité des actions, des acteurs et des publics: développement avec tous les acteurs (petite enfance, sport, social, tourisme, économie), créer la surprise avec des offres innovantes, proximité des habitants
- Créer une identité culturelle de territoire: révéler les talents, accroitre l'attractivité et la renommé du territoire, améliorer les services et équipements culturels

INFORMATIONS UTILES

Mairie

Mairie de Varennes-sur-Morge
Place de la Mairie
63 720 Varennes-sur Morge

04 73 97 04 76

mairie.varennesmorge@orange.fr

Nouveaux Horaires

Heure d'ouverture:

Lundi	9h – 12h	13h – 16h30
Mardi	9h – 12h	
Mercredi		14h – 19h
Jeudi	9h – 12h	13h – 16h30
Vendredi	Fermé	

Service Scolaire

La commune fonctionne en regroupement pédagogique avec la Commune des Martres-sur-Morge.

École des Martres-sur-Morge
13 rue des Écoles
Martres-sur-Morge

04 73 97 04 57

ce.0630944J@ac-clermont.fr

Sous Préfecture

Rue Gilbert Romme
63200 Riom

04 73 64 65 00

sp-riom@puy-de-dome.gouv.fr

Uniquement le matin sur rendez-vous
au 04 73 64 65 11

Trésor Public

49 rue de Toulon
63200 RIOM

Impôts aux Particuliers : 04 73 64 49 40
Trésorerie : 04 73 64 53 80

t063045@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires: du Lundi au Vendredi
de 08h30 à 12h et 13h00 à 15h45

La Poste

5 rue des Tilleuls
63720 Ennezat

04 73 63 80 02

Horaires:	Lundi	9h à 12h30 et 14h à 16h30
	Mardi	9h30 à 12h et 14h à 16h30
	Mercredi	9h à 12h et 14h 16h30
	Jeudi	9h à 12h
	Vendredi	9h à 12h et 14h 16h30
	Samedi	9h à 12h

3 boîtes aux lettres sont relevées à 9h par la Poste:

- une boîte à côté de la Mairie
- une boîte place de la Liberté
- une boîte rue du Creux

Les petits colis peuvent être relevés directement dans votre boite aux lettres (www.laposte.fr)

SEMERAP

Gestionnaire du réseau d'eau et d'assainissement

PEER
Rue Richard Wagner BP 60030
63201 Riom

04 73 15 38 38

contact@semerap.fr

Horaires:	Lundi au Jeudi	8h30 à 17h
	Vendredi	8h30 à 16h

SBA

Gestionnaire du ramassage des ordures et des déchèteries

13 r Joaquin Perez Carretero
Zone de Layat
IICS 10025
63201 Riom Cedex

04 73 64 74 44

Déchèterie de Riom

Chemin de Maupertuis LD le Polbiat
63200 RIOM
Du Lundi au Samedi De 8h30-12h30 et de 13h30 à 18h30

Déchèterie d'Ennezat

Route d'Entraigues- Champ Poury
63720 Ennezat
Du Mardi au Samedi De 8h30-12h30 et de 13h30 à 18h30

Services communautaires RLV

Notre commune fait partie de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.
Nous avons souhaité vous partager la liste des services communautaires:

- **Accueil du public :**
  8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 73 67 11 00 – contact@rlv.eu
- **Pôle Aménagement et Développement Durable du Territoire (habitat, urbanisme, environnement, mobilité) :**
  8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 63 63 21 52 – p.ancelet@rlv.eu
- **Pôle Services à la Population (petite enfance, enfance jeunesse, sport, culture, cohésion sociale) :**
  8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 73 63 46 40 - v.fayard@rlv.eu
- **Pôle Attractivité (économie, tourisme, agriculture) :**
  13 avenue G. Gershwin – 63200 Riom – 04 63 63 21 60 – economie@rlv.eu
- **Pôle technique (travaux, eau et assainissement, espaces verts) :**
  13 avenue G. Gershwin – 63200 Riom – 04 63 63 21 59 – dst@rlv.eu
- **RLV info jeunes :**
  4-6 place St Jean – 63200 Riom – 04 73 64 16 12 – infojeunes@rlv.eu
- **Accueil de Loisirs :**
  Rue du Stade – 63350 Saint-Laure – 04 73 64 27 27 – centreloisirs@rlv.eu
- **Médiathèque :**
  Jardins de la Culture – 2 ter Faubourg de la Bade – 63200 Riom – 04 73 64 63 00 - reseaubibliotheques@rlv.eu
- **Pays d'Art et d'Histoire :**
  5 rue de l'Horloge – 63200 Riom - 04 73 38 99 94- patrimoine@rlv.eu
- **Musée Mandet :**
  14 rue de l'Hôtel de Ville – 63200 Riom - 04 73 38 18 53 – musee.mandet@rlv.eu
- **Musée Régional d'Auvergne :**
  10 bis rue Delille – 63200 Riom - 04 73 38 17 31 – musee.auvergne@rlv.eu
- **Ecole de musique :**
  1 rue Jean Ferrat – 63720 Ennezat - 04 73 63 97 39 – ecoledemusique.ennezat@rlv.eu
- **Point info RLV Mobilités :**
  Gare de Riom – 04 73 38 08 09 – rlvmobilites@keolis.com
- **Centre intercommunal d'action sociale :**
  1 rue Jean Ferrat – 63720 Ennezat – 04 73 63 81 34 – contact@cias-rlv.eu
- **Office de tourisme Terra Volcana :**
  27 place de la Fédération – 63200 Riom – 04 73 38 59 45 – accueil@terravolcana.com

Imprimé par L'IMPRIMEUR, 80 Avenue Jean Jaurès, 63200 Mozac — 04 73 38 82 95 — Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication : Didier MICHEL
Conseillers municipaux délégués à la communication : Matthieu GROSS & Sophie FERNANDEZ